



de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC_national

LE SNALC PORTE LA PAROLE DES PERSONNELS AUPRÈS DU MINISTRE

Le **SNALC** a été reçu en audience par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, ce mercredi 25 mai.

Le **SNALC** a bien évidemment porté la parole et les revendications des personnels. Nous avons rappelé l'urgence d'un rattrapage salarial sans contreparties et la nécessité d'une amélioration des conditions de travail. La crise actuelle des recrutements est un signe majeur, et le ministre ne peut poursuivre la politique menée sous le quinquennat précédent, qui a contribué à l'aggraver.

Le **SNALC** a donc défendu, entre autres, une remise à plat des réformes du bac et des trois voies du lycée, l'abandon des PIAL au profit d'une politique de l'inclusion humaine et non budgétaire, l'arrêt d'une gestion tournée vers la com' pour un retour à un dialogue social qui prenne enfin prioritairement en compte la souffrance des personnels, et qui se fasse dans la transparence, notamment sur la mobilité et les promotions.

Le **SNALC** a également demandé des précisions sur les annonces de campagne faites par Emmanuel Macron et sur les dossiers urgents du moment. Nous n'accepterons pas que soient créées deux catégories d'enseignants via un « pacte » synonyme de « travailler plus pour gagner plus » ; nous serons vigilants sur les décrets d'application de la loi Rilhac sur la direction d'école comme sur la « demi-journée entreprise » annoncée au collège ; nous voulons que la réforme du lycée soit revue de façon structurelle, et non traitée par des rustines comme celle des 1h30 de mathématiques en première générale à la rentrée 2022.

Le **SNALC** jugera le ministre sur ses actes, sans procès d'intention. Nous sommes imperméables à la câlinothérapie et ne nous fions qu'aux actions, aux textes et aux chiffres, notamment ceux en bas à droite des fiches de paye.

Paris, le 25 mai 2022

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, president-national@snalc.fr

SNALC. De l'école au supérieur